

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année formeront la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire pendant six mois, par la poste, en France et en Belgique, 12 fr. 00

Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul, 12 fr. 00

Aux deux publications réunies, 24 fr. 00

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, première insertion, 25 cts.

Dix lignes et au-dessous, première insertion, 30 cts.

Au-dessus par lignes, 40 cts.

Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Abstraire les lettres.)

MANUEL DE LA TEMPERANCE, APPROUVÉ PAR NN. SS. LES EVÊQUES, PAR MIB. CHATELAIN.

A VENDRE : A L'ÉVÊCHÉ DE MONTRÉAL, Rue St. Denis. Chez LE DR. CÔTE, Dinguiste, Coin des rues Notre Dame et St. Denis. " Jos. Roy, Fer. Rue St. Paul.—Et chez tous les libraires de cette ville. 1s. 3d. le volume et 12s. la douzaine. 15 janv.

A VENDRE SAMEDI PROCHAIN La 1ère Livraison de l'Album de 1847.

SOMMAIRE DE CETTE LIVRAISON UNE Mère, (poésie) par Louise Buyrdien d'Auvigny.—Le Dénier de Béthanie, (p. ése), par J. Reboul.—Quelques souvenirs inédits et peu connus d'une assemblée de laïcisme, (suite), par un Anonyme.—M. Thiers avant 1830, par Alexandre Laya.—Littérature Canadienne : Vaux uccampis, par Guillaume Lévesque.—Charles Guérin, par un Anonyme.—Le Fils du Fiscal par Emmanuel Gonzales.—Revue du mois de Janvier, 1847, par Louis O. Le Tourneux. MUSIQUE.—Les Fauchons Polonois, par M. Christian Ostrzowski.—Annelie, valse inédite, par M. W. André.—Prix un écu. 26 janv.

SOCIÉTÉ DISSOUE.

AVIS est par le présent donné que la société existante sous le nom et titre de Bellevue et Terroux marchands à Montréal a été dissoute le 1er dec. dernier par le consentement mutuel des deux associés soussignés. L. J. Bellevue seul, est autorisé à régler les affaires de la société devant les tribunaux. LOUIS J. BELIVEAU, ROBERT TERROUX. 15 janv. 1847.

L. J. B. prend occasion d'avertir ses amis et le public qu'il continuera à les servir à la même place et qu'il s'efforcera de mériter l'approbation de ceux qui voudront bien honorer de leur pratique.

AVIS.



Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St Laurent et de l'Atlantique. Montréal, 8 janvier, 1847.

LES Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer du St Laurent et de l'Atlantique sont par les présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie No 18 petite rue St. Jacques en cette ville, le dividende en argent de 100 francs par action, payable le 15 février prochain, par action, le ou avant le QUATRE Février prochain. Par ordre THOMAS STEERS, Secrétaire et Trésorier. 8 janvier, 1847.

Le Comité des Souscripteurs pour la publication et la distribution gratuite, sous forme de pamphlet, de la LECTURE de M. PARENT sur l'Étude de l'Économie Politique, annonce une première distribution comme suit : Aux 8 collèges du Bas-Canada, 12 exemplaires chacun..... 96 District de Québec : Aux commissaires d'écoles. 100 " Aux curés..... 100 " Trois-Rivières : Aux commissaires d'écoles. 50 " Aux curés..... 50 " de Montréal : Aux commissaires d'écoles. 200 " Aux curés..... 200 " A l'auteur..... 70 " Aux souscripteurs..... 70 878

Chaque secrétaire d'école et chaque curé du District de Montréal trouvera un exemplaire déposé pour lui chez MM. FABRE & CIE, à Montréal.

Des copies des Agences seront établies à Québec et Trois-Rivières, nous leur adresserons les exemplaires destinés à leurs districts. Tous les fonds souscrits ayant été employés à l'impression de l'ouvrage, le comité se voit dans la nécessité de rechercher les moyens d'une distribution gratuite. L'on se flatte que des agents volontaires s'offriront pour cette cause philanthropique. Messieurs les S. souscripteurs qui n'ont pas encore reçu leurs exemplaires, sont respectueusement priés de passer chez M. D. E. PARENT, Notaire, rue Notre-Dame où des exemplaires ont été déposés pour eux. Montréal, 26 janvier 1847.

LIBRAIRIE CANADIENNE

No. 3. Rue St. Vincent.

PRIX REDUITS Et à 5 Pour 100

Meilleur marché que partout ailleurs. LES Soussignés viennent de REDUIRE de NOUVEAU les PRIX des LIVRES en usage dans les Ecoles Élémentaires, et ils les vendent à 5 pour 100 MEILLEUR MARCHÉ que PARTOUT AILLEURS, pour Argent Comptant. Ils ont aussi constamment en main un assortiment très considérable de PAPIER, PLUMES, ENCRE, ENCREURS, EXEMPLES D'ÉCRITURE, CIRE, OUBLIERS, &c. &c., à des prix très modiques. Les ordres confiés à leurs soins seront exécutés avec promptitude et célérité. E. R. FABRE & CIE. 26 janv.

En Vente à la Librairie Canadienne d'E. R. Fabre et Cie.

BOUILLY, Contes à ma fille 1 vol. in. 12 figures Do Conseils à ma fille 1 vol. in. 12 figures Do Les Jeunes Éléves 1 vol. in. 12 figures Do Encouragements de la jeunesse 1 vol. in. 80 SAUCEROTTE, avant d'entrer dans le monde 1 vol. in. 87 Les Récits du maître d'école, suivis de M. Bonhomme, ou l'Adolescent conduit à la vertu, au savoir et à l'industrie Sc. &c. 1 vol. in. 12 figures. L'honnête homme, lectures pour la jeunesse &c., Sc. 1 vol. in. 12 figures. BOUILLY, les mœurs de famille 2 vol. in. 12 figures Do Les jeunes Femmes 2 v. in. 12 figures. Application de la géographie à l'histoire et à l'étude élémentaire de géographie et d'histoire générale comparées par Édouard Bracmuntier 2 vol. in. 12. Rue St. Vincent No. 3 19 janv. 1847.

Monument à la Mémoire DE LORD METCALFE.

EN conformité au sentiment et au désir manifesté et exprimé unanimement à une Assemblée préliminaire, tenue en cette Cité le 29 du mois dernier, afin de prendre en considération l'érédiction de M. Metcalfe à la mémoire de ce grand et excellent homme, les Soussignés ont convoqué, par les présentes, une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de ses AMIS et ADMIRATEURS, à l'ÉGLISE SAINTE-ANNE, le PREMIER FÉVRIER, à l'heure P. M., afin de procéder, de concert, à l'adoption de mesures pour mettre à exécution le projetable en question. P. M'GILL, GEORGE MOFFATT, HENRY SHERRWOOD, JOHN HOLLISON, W. C. MERRIDITH, Dr LACHLAN, ROBT. ABRAHAM. 19 janv.—15.25.28.

UNESOIRÉE DE BIENFAISANCE

EN aide au Fonds de l'PHOSIC DE LA MATERNITÉ, aura lieu à l'Hotel DONEGANA JEUDI, le 11 FÉVRIER PROCHAIN, A 8 HEURES P. M. SOUS LE PATRONAGE DE MESSDAMES DEBELURY, WETHERALL, ROBERTSON.

Les Quadrilles commenceront à 9 heures. Deux BANDES de Musique ont été engagées pour la Soirée. Les Billets seront prêts à être livrés le 29 du courant, chez MM. Armour & Ramsay, A.M. Chalmers, M. A. Savage & Cie, et MM. Lyman & Cie.—19 janv.

A VENDRE,

1. UN TERRAIN sur la ruelle de la Fabrique ou Mars-Neuf, de 108 pieds de front sur 60 pieds de profondeur, avec deux Maisons de 54 pieds de front chacune, y compris les passages, voies et autres facilités, rapportant l'année, un loyer de £100 et l'autre un loyer de £150 par année. 2.— Un autre terrain sur la rue St. Vincent de 156 pieds de front sur 104 pieds de profondeur, avec une maison de 29 pieds et une autre de 53 pieds de front et autres bâtiments, rapportant un loyer de £260 par année. 3.— Un autre terrain au Cotou Barron, de 270 pieds de front sur 163 de profondeur. 4.— Un autre terrain situé au Pied du Courant, de 100 pieds de front sur 89 pieds de profondeur. 5.— Un autre terrain situé au même lieu, de 50 pieds sur 100 pieds. Un quart du prix seulement sera exigible après la ratification de l'acte de vente dressé par l'Intendant, ou quatre mois après la date d'achat, dans le cas où il ne serait pas demandé une telle ratification, et le reste du prix sera payé par termes faciles. Pour les conditions s'adresser à SKRAPHING GIRALDINI ou ALEXIS GIARD, Avocat. 22 janv.

VOYAGE A LA TERRE SAINTE, PAR MESSIRE LÉON GINGRAS, DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE impatientement attendu du public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression. Deux volumes in octavo, beau papier, prix 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage. Le Soussigné est nommé SEUL AGENT pour Montréal. Des LISTES de Souscription seront déposées chez E. R. FABRE & CIE et chez MM. CHIFFELLE & LA-MORUE, Libraires.—Ainsi qu'à l'Évêché. G. N. GOSSELIN, Agent. Montréal, 15 janvier, 1847. 1 6.6s.

A Vendre par le Soussigné. 1000 QUARTS de PI-ATRE à Engrais d'la

meilleure qualité 200 quarts de Grande Morue Verte 200 quarts de Morie 200 do Harengs d'Arichat 200 do de la Baie St. George 200 do Maquereau 100 quarts Morue de Table 50 quarts de Saumon 200 barils de Bourre 50 Tonnes de Mélasse 30 boîtes de Tabac en feuille de l'Amérique JOHN TIFFIN. 22 janv.

ÉTUDES RELIGIEUSES.

CONFÉRENCES DE M. LACORDAIRE A NOTRE-DAME.

Un public nombreux se presse à Notre-Dame pour entendre les improvisations religieuses de M. l'abbé Lacordaire. Dans sa troisième conférence, l'orateur chrétien s'est élevé aux plus beaux mouvements de l'éloquence : nos lecteurs en pourront juger par l'extrait suivant que nous empruntons à son discours où il a tracé le tableau de Rome et de l'Empire spirituel du monde. " Messieurs, d'il, si des temps antiques vous portez vos regards sur le monde moderne, vous voyez trois zones : une zone où le despotisme est aussi grand qu'il l'a jamais été, une zone intermédiaire où il y a sans doute beaucoup de bon pour l'individu, mais où cependant certains mouvements sont permis aux populations, et puis cette zone continentale dont nous faisons partie, ces grands royaumes de France, d'Angleterre, des Provinces-Unies, des Espagnes où les droits et les devoirs de tous sont sous la protection d'institutions industrielles, où l'on voit, on l'on voit, on l'on défend les droits de Dieu—comme ceux des citoyens. " Au moment dont je parle, la liberté, poursuivie d'instinct en asile de rochers en rochers, avait descendu de la terre. Il ne se trouva pas alors, dans le monde, de montagne assez escarpée, de désert assez aride pour abriter la tête de Coton d'Égypte, et Coton d'Égypte se vit obligé de fuir son poignard et de demander à la mort ce qu'aucun point de gloire ne pouvait lui rendre. Un seul homme alors avait le droit de penser et de parler, et cet homme s'appelait Cagliula ; ses successeurs s'appellèrent Néron, Domitien. " Voilà contre qui le royaume de Dieu avait à se débattre, voilà sous quels auspices l'Évangile vint proclamer la liberté de l'homme, les libertés publiques, et devint la base de toutes les législations modernes. " En bien ! quelle était la force de Jésus-Christ contre cet empire romain ? Était-ce la liberté publique ? Il n'y avait plus de tribune, plus de liberté de penser et d'écrire ; il fallait se courber, fléchir devant le caprice du souverain, du plus méprisable des tyrans. Avait-on du moins le droit de se réunir en certain nombre sur la place publique ? Non, l'exercice de ce droit était révoqué. Quel moyen restait-il donc aux disciples de Jésus-Christ ? " Jésus-Christ l'avait dit lui-même : " Vous confessez mon nom publiquement ; ne vous inquiétez même pas de ce que vous direz ; je vous mettrai à la bouche ce que vous devrez dire ; et puis après, on sera de mourir ; de mourir aujourd'hui, de mourir demain, après-demain, de mourir toujours, c'est-à-dire de vaincre l'esclavage par l'usage de la liberté intérieure, de la liberté de l'homme, de vaincre la force, non pas par la force, mais par la vertu. Si, pendant trois siècles, vous pouvez dire : J'ai cru en Dieu, pure de ciel et de la terre, et en son fils unique Jésus-Christ, notre Seigneur, né du sein de la bienheureuse vierge Marie, qui est mort et ressuscité ; si, pendant trois siècles, vous pouvez dire cela, vous serez les maîtres du terrain, parce que c'est cette confession prévalera. " C'est ce qui est arrivé. " Le royaume de J. C. ou est-il établi ? Où ? Au sein de l'empire qu'il devait détruire et qu'il a détruit, à Rome. Rome est devenue la capitale du royaume de Dieu, du royaume des âmes. Au siège de la force n'est-il pas le siège de la vertu, au siège de la servitude, le siège de la liberté ; au siège des ténèbres, le trône de la croix. " Je ne puis, messieurs, m'empêcher, en terminant, de rappeler mes propres souvenirs personnels sur ce grand triomphe de l'âme sur la force, triomphe que j'ai touché de ma main. " Un jour, quand la faveur de ma jeunesse était dans toute sa force, le cœur tout rempli d'émotion, j'entrai par la porte Flavienne dans cette ville de Rome qui a gouverné le monde et conquis toutes les nations. Je courus au Capitole ; mais le temple de Jupiter Capitolin n'y était plus. Je descendis au Forum ; la tribune aux harangues était brisée, et la voix des papes avait succédé à la voix de Cicéron et d'Hortensius. Je gevais le sentier escarpé de Palatin ; les Césars étaient absents ; ils n'avaient pas même laissé à la porte un gardien pour demander son nom à l'étranger curieux. " Pendant que j'examinais et que je pensais en moi-même ces étranges ruines, à travers l'azur du ciel italique, j'aperçus dans le lointain un temple dont la coupole me parut vivante et couvrir toutes les gloires dont je foudrais la poussière. Je m'y acheminai, et au mouvement d'un peuple immense, je vis que quelque chose de grand devait se passer. Et, en effet, à l'extrémité de cette place, je vis venir de loin un vieillard, le front découvert, et qui était le successeur de tous ceux qui avaient été avant lui les vicaires de Christ. Il avait dans ses deux mains le Christ lui-même, il le présentait aux adorations, sous la forme du pain ; et je vis, à mesure qu'il passait devant cette foule attentive, tous les fronts se haïsser. " Pas un sourire, pas une marque d'incrédulité ;

tous les fronts se courbaient contre cette majesté de la croix... Tout-à-coup un cri s'éleva, et j'entendis ces mots sublimes et terribles à la fois — Christus venit, regnat, imperat... Le Christ est venu, il a l'empire, il règne ; fuyez, vous qui êtes ses ennemis, car le lion de la tribu de Juda est vainqueur pour jamais : son royaume est établi, c'est le royaume des anges, le royaume de la justice, de la liberté, le royaume des saints. " Dans sa quatrième conférence, M. l'abbé Lacordaire a consacré la plus grande partie de son discours à la manifestation de la puissance de Jésus-Christ, prouvée par les luttes et les triomphes de la religion chrétienne. " Il faut, dit-il, qu'une doctrine ancienne lutte contre la force de la jeunesse et de la nouveauté, et il le fallait bien plus pour la doctrine de Christ ; car cette doctrine de sa nature est immuable, elle ne peut pas changer. Si miséricordieuse qu'elle soit, elle ne peut rien accorder à vos caprices, à votre goût pour l'infini ; elle est l'infini, et à cause de cela même elle ne bouge pas, et, tout en ne bougeant pas, il faut qu'elle soit toujours ancienne et toujours nouvelle, comme l'a dit Saint Augustin. Quelle force ne lui a-t-il pas fallu pour conserver cette jeunesse avec son immobilité ! Quelle force ne lui a-t-il pas fallu pour résister à l'attaque des nouvelles doctrines qui se sont produites depuis le Christ ! La nouveauté, c'est la première puissance du temps pour détruire et pour édifier ; la seconde puissance, c'est l'expérience. Toute théorie a son côté séduisant, mais il faut que toute théorie s'applique à des choses positives, à des êtres vivants, à des corps, à des âmes, aux sociétés ; il faut qu'elle satisfasse les besoins d'ordre, les besoins de la vie, les besoins d'économie générale qui se trouvent devant toutes choses auxquelles on peut appliquer une théorie. Eh bien ! l'expérience révèle invariablement ce qui est déficient dans les doctrines. Il est impossible à une doctrine fautive de ne pas révéler la fausseté qui est en elle. De même qu'un bâtiment avec de fausses mathématiques n'est sûr que l'édifice croule, en bâtissant avec de fausses doctrines on est sûr que l'édifice croulera aussi. " Or, Jésus-Christ avait, comme tous les fondateurs de doctrines, à soutenir cette épreuve de l'expérience. Il n'avait pas à faire une œuvre qui ne dut pas avoir d'application ; il l'appliqua aux âmes, il l'appliqua à la société, il l'introduct sur la terre de nouveaux ordres, et par conséquent il fallait voir, une fois l'ordre ancien détruit, si le nouveau lui serait préférable, s'il se tiendrait debout. Il fallait le voir, non pas sur un point du globe, mais chez des nations différentes de mœurs, de position ; en un mot, Jésus-Christ avait à subir, depuis son avènement, des milliers d'applications différentes les unes des autres, et ainsi il appartenait au temps de le juger sur ce point, comme il lui appartenait de le juger par celui de la nouveauté. La troisième force du temps est dans la corruption. " Toute chose arrivée à un certain terme se corrompt, parce que, quand on est le maître, on joint, et que, quand on joint, on se corrompt ; c'est là, messieurs, l'histoire de toutes les sociétés humaines ; c'est l'histoire de ce général à Capoue, qui oubliant dans la victoire même le devoir qu'il avait et le besoin qu'il avait d'en profiter. Ainsi, toutes les hautes fortunes périssent par la profligatité des descendants, qui n'ayant pas eu la peine, ont le malheur de n'avoir à recueillir que la jouissance, qui s'en enivrent un moment et finissent par disparaître dans la tourbe d'un travail et la vertu les avaient tirés. " Toute doctrine, toute religion est soumise à cette terrible expérience ; et celle du Christ plus qu'aucune autre, parce qu'ayant été plus puissante, on lui avait donné plus d'empire, parce qu'aucun autre empire au monde n'a égalé celui du christianisme. Les rois, pendant des siècles, ont joué la tête sur le marchepied de saint Pierre ; les souverains pontifes ont vu rayonner autour de leur trône des armées entières qui, soit en Europe, soit en Asie, ont porté le drapeau de leur force ; et en même temps leur ont donné les moyens d'en abuser. " L'Europe a été couverte d'abbayes, de monastères, d'institutions de toutes sortes, qui ont été prodigieuses par leurs richesses autant que par les saintes œuvres qu'elles ont produites. Eh bien ! il a fallu supporter cette tentation de la corruption ; il a fallu que l'Église, corrompue, non-seulement tentée, mais corrompue, tirât d'elle-même sa vie, et que, comme l'aigle, elle renouvelât sa propre jeunesse et s'envolât les deux ailes étendues vers la pauvreté et la corruption, qui sont son vrai triomphe, qui lui ont donné de reprendre son essor et de s'envoler, glorieuse, jusqu'aux extrémités de la terre. " Ainsi, l'Église, soumise à la force de la corruption, l'a bravée et en est sortie triomphante. " La quatrième puissance du temps pour édifier et pour détruire, c'est le hasard ; c'est-à-dire que le temps amène, on ne sait comment, certaines conjonctures que nulle science, que nul génie ne saurait prévoir, qui, par conséquent, renversent les plans les mieux concertés ; l'histoire est pleine de ces hasards. La prudence humaine échoue à un certain point que personne n'avait pu prévoir ; c'est ce petit gain de sable, dont parle Pascal, qui, pendant que

Cromwell méditait je ne sais quel grand plan, se trouva tout d'un coup dans sa vessie, et l'Europe fut sauvée. Pascal dit plus loin que souvent on s'étonne que les petits sur la terre échappent aux grands ; que les conjurations des empires les plus puissants n'aient pas encore broyé les petites républiques, les petits états, et qu'ainsi Dieu maintient toujours un certain équilibre de force sur la terre. C'est que les empires ont rencontré, eux, ce grain de sable de la vessie de Cromwell ; c'est qu'il s'est trouvé un paysan, un homme sans nom, sans naissance, sans fortune, qui, en aiguisant son couteau contre le rocher de la campagne où il a végété pendant trente ans, et en le fichant à sa ceinture aux cris de la patrie menacée, le génie d'un grand général s'était tout à coup révélé en lui ; et ces grands empires ont reculé devant le couteau du paysan. Qui a fait cela ? c'est le hasard. " Jésus-Christ a lutté contre la même force ; Jésus-Christ a été attaqué, insulté, et quiconque voudra lire l'histoire de son Église, conviendra que le hasard, du moins, a conspiré en sa faveur. " Il ne faut jamais, messieurs, que vous, vous laissez épouvanter par les conjurations qui se trament contre vous ; souvenez-vous qu'au moment où toute ruine sera inévitable, certaine, alors que toutes les puissances du monde vous condamneront ; souvenez-vous que le hasard se lèvera, vous prendra par la main et vous tirera d'affaire. " Enfin, pour terminer, la cinquième force du temps pour édifier et pour détruire, c'est la guerre ; tout est en guerre, ici bas, parce qu'il y a des éléments opposés qui se combattent. La guerre, comme le temps, détruit d'un côté et construit de l'autre ; un trône ne peut pas s'abattre qu'un autre ne se pose quelque part. Or, le Christ avait à soutenir une guerre bien plus terrible que toute autre ici bas, car, le Christ, c'était la puissance de l'esprit contre celle de la chair ; et la grande lutte de ce monde, c'est celle du corps et de l'âme, composés qui nous sommes de deux éléments indissolublement unis et cependant opposés. Tantôt, l'âme prend le dessus, et le corps se révolte ; tantôt, c'est le corps qui domine, et l'âme lutte contre son empire. Voilà deux ennemis inconciliables. Voilà, d'un côté l'armée de Satan ; de l'autre, celle de Jésus-Christ. D'un côté, les sens, les passions, la volupté, la haine ; de l'autre l'armée de l'esprit, la charité, la chasteté, l'armée de Dieu et des anges, dans les formidables myons de l'infini ; et à la fin de ce combat, le triomphe est d'autant plus éclatant qu'il avait été plus compromis. " Telles sont les cinq forces du temps pour détruire et pour édifier : la nouveauté, l'expérience, la corruption, le hasard et la guerre. Eh bien ! Jésus-Christ a été soumis à toutes ces conditions depuis dix-huit cents ans ; qu'en est-il advenu ? Ce qu'il en est advenu ? c'est que Jésus-Christ a surmonté les cinq forces du temps, il a surmonté tout ce que je viens de dire. "

ÉTUDES MORALES.

DE LA PARESSE ET DES PARESEUX.

Un ministre se consolait de son inaction en s'écriant : " Les paresseux sont la réserve de la France ! " Ce mot serait beau s'il était juste, et profond s'il était vrai. Ce mot avait-il été bien mérité ? S'était-on demandé ce que c'était que la paresse, et si, la paresse étant donnée, il existait des paresseux ? La paresse est une et compacte ; mais les paresseux varient. Il y a des paresseux par tempérament. Ceux là ont une profession qu'ils oublient à moitié. Cependant il faut qu'ils vivent de cet état qu'ils ne font pas. Entraînés par les nécessités de la vie sociale, et retenus par leurs penchans apathiques, ils sont les plus malheureux des hommes et subissent toute leur vie—ils vivent fort longtemps—le supplice de l'écartèlement. Ils meurent sans avoir satisfait leurs désirs de fortune, de gloire ou d'amour, et cependant ils n'ont pas goûté le bonheur ineffable du farniente absolu. Il me semble que cette classe appartient plutôt au domaine de la médecine qu'à celui de la psychologie. Tous ces gens-là sont sous l'influence d'un état pathologique, qui s'abrutissent très jeunes, à moins qu'une saignée opportune et quelques moxas ne les sauvent. Ne trouvant pas là les paresseux que nous cherchons, que ferions-nous des paresseux par impuissance : critiques fous, musiciens-poètes, poètes-littérateurs ? hommes chers au budget ; car, grâce à eux, l'administration des tabacs voit ses recettes s'accroître chaque année. A peine trouverons-nous, parmi les impuissances, quelques nullités bruyantes et seniores sur qui les partis battent tour à tour la charge, sans à les crever le lendemain de la victoire. Mais après tout ce ne sont que des tambours ; on peut d'âne sur une caisse vide. "

Il nous faut donc en venir aux paresseux par conviction, dont l'unique préoccupation est de ne rien faire, rien absolument, et cela par suite d'un système politique fortement arrêté.

Cette classe curieuse se restreint nécessairement à un petit nombre de gens d'élite. Penseurs éminents, esprits féconds et ingénieux, mais volontairement inutiles, ils connaissent leur époque et lisent couramment l'avenir.

Assez de niais font l'office de soc de charnu pour labourer le champ. Les paresseux, les vrais, se lèveront pour faucher les gerbes quand la moisson sera mûre.

Pourquoi ne se font-ils pas hommes d'Etat, philosophes, poètes, peintres ou négrophiles? Ils ont plus qu'il n'en faut, — il n'en faut guère! — des idées, de l'esprit, de la verve, du scepticisme à froid. Ils seraient Chatam ou Wilberforce. Mais qui! comptez vous les luttés, les souffrances, les périls? Combien d'énergie perdue, et que de chutes prématurées!

Pourquoi combattre? Il suffit d'attendre. Pourquoi chercher le flot? la marée montera. Que sert-il de fatiguer la vapeur, puisque le vent doit souffler et conduire la barque?

Ne soyez rien, vous arriverez à tout. En adoptant une carrière vous mettez les fers aux pieds; vous travaillerez, soit! mais vous n'avancerez pas. Vous vous condamnez à tourner éternellement la meule pour toutes les moissons; trois fois fortuné si les Philistins ne vous crévent pas les yeux!

La paresse n'est pas un mal: la bonne paresse est difficile. Elle exige une santé de fer, un esprit libre de préjugés, une fortune indépendante, une volonté indomptable.

Un homme à préjugés ne saurait être vraiment paresseux. Il aurait lu quelque part que le travail est la loi de la nature; et ce proverbe ironique pèserait sur lui comme un cauchemar. Il se ferait une conscience, pour que cette conscience lui parlât de temps en temps et prit la peine de lui démontrer sa turpitude secrète. Il serait bourré de remords; et le remords conduit à tous les crimes. Le vrai paresseux ne peut devenir criminel; le crime est un travail. Retournez la phrase si vous voulez. Le travail est un crime.

Les considérations précédentes s'appliquent aussi bien à la pauvreté; il est inutile de démontrer l'enchaînement logique de ces deux termes: — Pauvreté — Crime — enchaînement si étroit, qu'ils se confondent souvent dans la synonymie des langues modernes.

Pauvreté empêche les bons esprits de parvenir. disait Bernard de Palissy. Massaniello, lazzarone, devint roi; mais il fut massacré le troisième jour de son règne. D'ailleurs, Massaniello, qui ne pouvait pas acheter du poisson tous les jours, avait la faiblesse d'en vendre quelquefois. D'après ce trait, je le juge un homme médiocre. Il fut tué justement.

Je veux donc un paresseux riche et sain d'esprit.

Riche seulement, il briguera la députation. Sain d'esprit, il n'y songera pas.

Sain d'esprit, il deviendrait amoureux peut-être, et alors adieu la noble ordonnance de sa paresse! Riche, il prend l'amour tout fait et l'emploi à bourrer le chibouk de sa sécurité.

Admirable équation! pondération miraculeuse!

La volonté opère cet accord miraculeux; je dis une volonté inexorable, féroce, car elle doit dompter l'amour et comprimer l'ambition. Sans cette volonté droite et dure comme une règle de fer, la machine oscillerait et perdrait l'équilibre.

Cette volonté n'est pas moins nécessaire pour résister aux chocs extérieurs. Le catholicisme social a besoin qu'on le refonde, ne fût-ce que pour y inscrire la paresse au nombre des vertus théologales. Jusqu'à l'accomplissement de cette réforme essentielle, les paresseux seront méconus et traqués. La bourgeoisie permet qu'on l'attaque, mais elle s'offense d'un silence dédaigneux. Elle a beau faire: un jour vient où le millionnaire, fils de ses œuvres, laisse sa fortune à ses neveux jeunes et oisifs. Les déshérités est impossible. A qui la bourgeoisie léguerait-elle son coffre? A son confesseur, le Despotisme?

On ne peut calculer la force du tourbillon qui nous enveloppe et tend à nous entraîner dans la sphère active. Heureux ceux qui résistent; ils restent plus purs que la vertu et plus redoutables que la force. Il est facile de travailler! il suffit de ne rien vouloir.

Mais il faut tout un art trismégiste, tout un système de conjurations pour écarter de son foyer les intrus malfaisants et les amis perfides, pour garder sa liberté; pour former son cœur aux espérances prématurées, pour tracer autour de son coussin un cercle magique que personne ne puisse franchir.

Cette opiniâtreté sublime est tout simplement du génie, mais de l'espèce la plus singulière, la plus rare et la moins appréciée. C'est une ardeur concentrée, une force latente, qui ne peut se manifester sous peine de se nommer activité et de tuer l'homme et son œuvre.

La belle affaire, vraiment, que de mettre dehors toutes ses voiles et de courir sus à un but! Vous cherchez la pierre philosophale et vous découvrez le mercure; vous voulez être Homère, vous mourez à l'Académie; vous rêviez l'empire du monde, on vous fait maîtres des requêtes.

Non pas, non pas, mes frères! restez chez vous! fumez! rêvez! faites-vous moins qu'une plante, moins qu'une pierre, plus qu'un homme, et quelque jour on vous saluera roi! Qu'une comète intelligente s'arrête dans le ciel, tous les astres se grouperont autour d'elle; et la vagabonde qui se fût perdue dans sa course sans but, aura détroné le soleil.

A la vérité, si les comètes ne s'arrêtent jamais, c'est qu'apparemment elles n'en ont pas puissance, diraient M. de la Palisse ou les économistes qui affirment la nécessité du travail;

mais, si les géologues ne mentent pas, la terre a deux fois changé son axe et laissé tomber son anneau sur quelque astre indolent. La lune est morte, dit M. Toussent. Pourquoi les comètes ne prendraient-elles pas une grande résolution?

Qu'importe à l'univers que nous tournions par ici plutôt que par là, à droite plutôt qu'à gauche? Si l'univers avait un centre, la question changerait.

La paresse seule peut exister toujours égale à elle-même. Elle se confond avec le fluide général; elle est impondérable, indécomposable, incolore. On ne s'en pénètre que par un procédé semblable à celui du magnétiseur, par la confiance, par la volonté.

Le magnétiseur n'a pas le droit d'être malade ou faible. Il perdrait toutes ses facultés. Le paresseux que la nature n'a pas doué d'un cerveau de bronze, de vertèbres de fer et d'un estomac inexpugnable, doit renoncer à son culte. Il le trahirait au moment décisif.

La maladie détruit les avantages qui résultent d'un grand caractère et d'une opulence suffisante. Le médecin peut tuer le paresseux en ressuscitant l'homme.

A ce compte, combien y a-t-il en France de paresseux possibles, de paresseux réels et par conviction? Question grave, profonde, insoluble! Outre que j'irais droit à la discussion de noms propres, ce qui m'est interdit, j'avoue mon insuffisance. Les incarnations de Vishnou sont moins nombreuses que les transformations de la paresse. Ne prend-elle pas tour à tour l'apparence de la philosophie la plus sublime et de la folie la plus enlaidie? Ne va-t-elle pas jusqu'à se déguiser en courage, en stoïcisme, en grandeur d'âme?

Rien ne me guiderait dans cette recherche ardue. La conviction même me ferait défaut; car faut-il dire toute une pensée, la paresse, telle que je la décris, dépasse les forces de l'homme. Si nous avions bien la conscience de notre être, certes nous nous dépenserions moins en agitations stériles; la vie est un chemin qui marche. En restant immobiles, nous arriverions toujours au rendez-vous commun, — la mort.

Lorsque la doctrine de la métépsychose reviendra dans nos croyances, — moi je crois fermement à la migration de nos âmes, — nous comprendrons mieux que la prévoyante nature nous fait elle-même la variété de destinées que nous cherchons dans l'activité. La paresse deviendra plus facile et sera honorée.

Mais Dieu seul embrasse le passé, le présent, le futur et le post-futur. Lui seul joint mentalement les deux bouts de la chaîne, ce qui a été, ce qui sera. Lui seul, quel qu'il soit, est éternel, fort et grand.

Il n'y pas d'autre paresseux que Dieu.

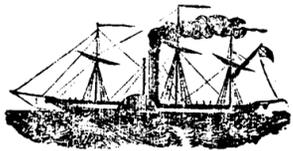
AUGUSTE VITU.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 29 JANVIER, 1847.

NOUVELLES D'EUROPE.



ARRIVÉE DE L'HIBERNIA.

Le steamer *Hibernia* est arrivée à Boston, lundi dernier, après une traversée orageuse de vingt jours. Les nouvelles apportées par la malie Anglaise n'annoncent aucun changement dans la situation de la politique de l'Europe, nous avons cru pouvoir attendre notre jour de publication, pour les communiquer à nos lecteurs.

CORRESPONDANCE DE PARIS.

Paris, 25 décembre 1846.

Cette année n'a plus qu'une demi-semaine à vivre. Déjà toutes les pensées et tous les regards sont tournés vers son héritière. C'est toujours la éternelle histoire d'un règne qui finit. Les derniers jours de l'année mourante sont uniquement consacrés à préparer l'accueil que l'on veut faire à l'année qui va commencer. Chacun arrange son sourire, son compliment, ses cartes de visite et ses cadeaux d'étranges. Absorbés par la question financière, les plus fortes têtes et les plus légères calculent la recette et la dépense de ce grand jour. L'échéance solennelle entrainera plus d'une famille.

Cette année-ci, l'économie, toujours ingénieuse, se retranche dans un prétexte philanthropique. Quelques bons apôtres ont officiellement annoncé qu'ils ne donneraient pas d'étranges, et que l'argent détourné de cet usage serait employé à secourir les victimes de l'inondation.

Il n'y aurait que demi-mal si en effet l'argent des étranges revenait cet utile et charitable emploi. Le commerce, qui compte sur les profits du jour de l'an, y perdrait ce que gagnerait d'intéressantes infortunes; mais il est à craindre qu'ici l'avarice ne s'abrite sous le voile trompeur d'une feinte bienfaisance, et peut-être sui-

fra-t-il de dénoncer cette ruse pour en arrêter les abus.

Quand les circonstances l'exigent, il faut donner des deux mains: aux malheureux d'abord, aux heureux ensuite. Le tribut réclamé par la charité ne saurait affranchir de l'impôt prélevé par le premier jour de l'an. Les usages ne perdent jamais leurs droits.

Ju-qu'à ce que toutes les misères de l'inondation aient été saignées, et malgré les dépenses des étranges, les secours ne manqueront pas. La semaine dernière, nous parlions de la grande fête équestre et musicale que le manège de Fitté préparait au profit des victimes du désastre; voici maintenant qu'une fête d'un tout autre genre s'annonce comme devant avoir lieu très prochainement, — toujours au bénéfice des inondés de la Loire, et sous le patronage de M. le duc de Montpensier. Ne faut-il pas varier les plaisirs du public, s'adresser à tous les goûts et faire à la bienfaisance des appels de toute sorte? Cette fois donc, et après la joyeuse et piquante solennité du manège de Fitté, la fête au profit des inondés se transportera dans l'élegante salle du Théâtre Italien, les artistes de l'Opéra-Comique donneront la première représentation d'une œuvre doublement aristocratique, par les paroles et par la musique.

Le poème est de M. le comte de Sussy, un des hommes les plus distingués du monde parisien, un de ceux qui cultivent les lettres avec le plus de goût, et qui aiment les arts avec le plus d'intelligence. La musique est de M. de Flotow, ce jeune compositeur qui a obtenu de si brillants succès au théâtre du faubourg Saint-Honoré, dirigé par M. le comte Jules de Castellane, et sur la scène lyrique du château de Royanmont, chez M. le marquis de Belissen. Ces succès de salon, qui souvent ne vont pas au delà de leur sphère, ont déjà porté M. de Flotow à l'Opéra-Comique et à l'Académie royale de musique, où il a été présenté par M. de Saint-Georges, l'auteur le mieux posé pour nouer une alliance entre le grand monde et le monde dramatique.

En dépit de la froideur que la reine Victoria témoigne à notre cour, les Anglais se présentent plus nombreux que jamais aux réunions de l'hiver parisien. La Russie leur fait une brillante concurrence, non seulement par le nombre, mais encore par l'éclat des personnages.

La nouvelle prorogation du parlement anglais et la fixation au 19 janvier du jour où il se réunira pour l'expédition des affaires, peuvent être considérées comme le fait le plus important de la semaine. Nos chambres convoquées pour le 11, mais déjà constituées, pourront, dès le 12, agiter l'une et l'autre, dans leurs bureaux, les questions naturellement soumises à leur examen et nommer les commissions chargées de préparer les projets d'adresses. Si M. Guizot désire hâter le moment des explications publiques et complètes, et pour peu que la Chambre des Pairs veuille seconder son impatience, il pourrait donc dès le 15, faire entendre à la tribune du Luxembourg des paroles qui auraient leur retentissement à Londres avant l'ouverture de tout débat parlementaire.

A part l'intérêt tout spécial que leur donne cette espèce de simultanéité, ces discussions qui vont peut-être le même jour, à quelques heures d'intervalle se réitérer, se compléter l'une l'autre, excitent à l'avance une curiosité vive et peut-être inquiète. On ne peut se dissimuler que du débat de Londres surtout, de l'attitude qui sera prise, des paroles qui seront prononcées par les divers hommes d'état de la Grande-Bretagne, dépend la possibilité de revenir à l'entente cordiale, ou à la nécessité pour la France d'adopter dans ses relations extérieures, une politique autre que celle qui a été suivie depuis 15 ans.

De notre côté, tout est clair et net, la situation comme les intentions. Dans la conclusion de l'acte qui a divisé les deux gouvernements, nous avons recherché un avantage, une satisfaction donnée à notre amour-propre national, à notre politique traditionnelle plutôt qu'à nos intérêts positifs. Nous l'avons fait pour garder notre rang comme nation, pour donner au règne du premier Roi des Français quelque chose du prestige qui s'attache au nom des plus grands rois de France; nous avons agi d'ailleurs sans aucune arrière-pensée de domination ou d'hostilité contre les intérêts des autres états, surtout de nos alliés: c'est avec le plus grand regret que nous verrions par suite de cet événement, se rompre les bonnes relations qui nous unissaient à la Grande-Bretagne et que le ministre négociateur des mariages de Madrid a maintenues avec tant de courage. Sur tout cela, il ne peut y avoir aucun doute, du moins pour les hommes de bonne foi. Depuis que les faits auxquels nous faisons allusion se sont accomplis, une question considérable a surgi en Europe et notre gouvernement n'a pas hésité à faire les premiers pas pour rétablir entre Londres et Paris la bonne intelligence et la politique de concert qui ont si puissamment contribué dans ces dernières années à assurer la paix de l'Europe. Notre attitude, notre langage à nous, sont donc toujours le langage et l'attitude de l'entente cordiale. Nous n'avons jamais eu la pensée d'y renoncer, de l'affaiblir; nous n'avons jamais voulu, comme on nous en accuse, en faire tourner les résultats à notre profit exclusif, nous sommes prêts à la pratiquer encore avec la même fidélité, avec la même sincérité qu'il y a un an, alors que notre ministre des affaires étrangères, traitant à la tribune la question encore pendante de l'Orégon, avouait que ses paroles et sa conduite avaient principalement pour but de peser sur les décisions qui seraient prises à Washington.

Du côté de l'Angleterre, le débat qui va s'ouvrir doit jusqu'à un certain point nous apprendre ce que l'on entend dans ce pays par les mots d'alliance anglo-française; si véritablement, comme n'ont cessé de le répéter parmi nous des écrivains et des orateurs que nous prenions pour des vivants anachronismes, l'entente cordiale est une politique qui de notre part exige l'abandon complet de toute liberté, et toute ini-

tiative; si une fois engagés dans ce système nous sommes par là tenus de renoncer partout, en Europe comme en Amérique, à toute action qui nous soit propre et d'oublier jusqu'aux traditions de notre histoire; si enfin pour une infraction à cette loi si dure, et sous prétexte d'une éventualité au moins fort éloignée suivant toutes les probabilités, nous devons nous attendre à voir la diplomatie anglaise, s'isoler tout à coup et délaissier en quelque sorte les causes que nous défendions en commun, et les intérêts pour la sauvegarde desquels l'alliance avait en partie été contractée; si la série d'événements sur laquelle portera nécessairement le débat, appelle naturellement les hommes d'état qui y prendront part à faire connaître à cet égard leur pensée et celle de leur parti; nous saurons si réellement tous envisagent les faits de la même manière, si tous les apprécient de même; d'abord en les jugeant isolément, puis en les examinant dans leur ensemble et dans leurs conséquences. Jamais peut-être la tribune anglaise n'aura eu pour nous de plus curieux et de plus utiles enseignements.

Quelques journaux affectent, nous ne voyons pas trop par quel motif, de croire que la situation si malheureuse et si grave de l'Irlande détournerait l'attention du parlement des questions diplomatiques. Nous ne doutons pas des vives sympathies que tous les partis ressentent pour les infortunes de ces populations affamées; les chambres anglaises ont vis-à-vis de l'Irlande des devoirs à remplir, et elles les rempliront; ce sera peut-être une trêve au milieu des débats irritants de la politique; mais à Londres, pas plus qu'à Paris, ces pensées de bienfaisance et de charité n'oteront aux autres discussions rien de leur vivacité, et il ne faut pas le regretter, car si les explications pouvaient être assez franches, assez complètes pour que désormais, il n'y eût rien d'obscur, d'équivoque dans la situation des uns ni des autres, il nous semble que tout le monde y gagnerait.

Les journaux de l'opposition ont espéré un moment que l'affaire de M. Barbet de Jouy, notre consul à Maurice, leur fournirait une occasion d'envenimer la querelle qu'ils affectent en même temps de déplorer avec tant d'hypocrisie. Le gouvernement n'a pas voulu lui donner cette satisfaction. Parfaitement renseigné sur les faits par la correspondance de M. Barbet de Jouy, rapprochée de celle qui lui a été communiquée par l'ambassadeur d'Angleterre, il a pris une résolution qui concilie les égards dus à un agent dont les torts, en partie provoqués, sont loin d'être sans excuse, avec la justice due aux représentants d'une puissance étrangère. La question a été tranchée promptement et sans hésitation; c'est encore là une preuve des bonnes intentions de notre cabinet à l'égard de l'Angleterre. Y répondra-t-on par des taquineries? en vérité, ceux dont le langage tendrait à le laisser croire, nous paraissent les plus terribles ennemis de lord Palmerston.

En ce qui touche Cracovie, nous n'avons rien de nouveau que la promesse d'une réponse collective, faite par les trois puissances du Nord aux notes de la France et de l'Angleterre. En attendant cette pièce officielle, les feuilles consacrées de l'Allemagne publient, de temps à autres, en faveur de l'acte de spoliation du 16 novembre, des apologies dont il nous semble que le ton est moins ferme et moins assuré. L'un de ces journaux s'étonnait naguère avec une sorte de naïveté, qui serait vraiment étrange si elle était bien sincère, de voir l'Allemagne ressentir presque aussi vivement que la France et l'Angleterre le coup qui frappe un des Etats protégés par les actes du Congrès de Vienne. La sensation qu'a produit ce coup d'état diplomatique, cette substitution de la force au droit, parmi les royaumes et principautés dont se compose la confédération germanique, nous cause à nous beaucoup moins de surprise. Un peu d'émotion, une sorte d'inquiétude de leur part, nous paraissent à cette occasion toutes naturelles. Nous ne nous étonnons même pas, bien loin de là, de voir l'usurpation commise au nom des trois cours du Nord, accueillie de la même façon à Constantinople. Là aussi on s'est ému d'un tel précédent, on a été surpris de voir déchirer, sans leur participation, des traités garantis par la France et l'Angleterre.

Quelques correspondances, auxquelles il ne faut peut-être pas se hâter d'ajouter une foi entière, parlent en même temps du mauvais effet produit par l'incorporation sur les populations des provinces polonaises. La Galicie serait encore une fois menacée d'une révolte de paysans, et d'une jacquerie plus terrible que celle de février et de mars. D'un autre côté, la nouvelle de la transformation du royaume de Pologne en Nouvelle-Russie a été démentie par divers journaux, et maintenue par d'autres comme exacte; nous ne pouvons tarder à savoir ce qu'il en faut croire.

On parlait aussi cette semaine d'un dissentiment entre les cours de Berlin et de Vienne. L'assimilation douanière de l'état de Cracovie à l'Autriche menaçait le commerce de la Silésie d'un préjudice assez considérable, et le gouvernement prussien aurait demandé le maintien, malgré l'incorporation, des lignes de douanes actuelles.

L'idée de ce premier dissentiment, entre les grands états du Nord, a fait tressaillir d'aise tous ceux qui n'ont pu voir sans inquiétude cette redoutable coalition.

Le résultat des élections espagnoles est aujourd'hui complètement connu, sauf un très petit nombre d'exceptions qui se réduisent peut-être aux députés nommés par les îles Baléares. Sur 355 nominations, le gouvernement actuel en compte 235, l'opposition conservatrice 25, les progressistes 68, les absolutistes 7. Malgré l'impopulaire majorité obtenue par le cabinet, on parle toujours de crise ministérielle. M. M. Isturitz, Sanz et Caneja sont, dit-on, bien décidés à se retirer des affaires; il aurait fallu le refus positif de la reine d'accepter leurs démissions pour les obliger à rester jus qu'à la réunion des Cortès,

ajournée du 25 ou 31 décembre, à cause du mauvais état des routes. Le président du futur ministère serait toujours M. Mon, à moins qu'une autre combinaison ne naisse pour ainsi dire des débats législatifs, que la Reine a voulu entendre avant de se prononcer.

Au nombre des élus du parti progressiste figure M. Olozaga, nommé par trois collèges, et dont l'admission paraît devoir être vivement contestée. On se rappelle dans quelles circonstances cet ancien président du conseil a quitté l'Espagne en accusé qui se déroba à ses juges. Suffit-il d'une amnistie pour lui donner, après de tels antécédents, le droit de s'asseoir parmi les représentants du pays? Un certain nombre de membres des cortès sont décidés, assure-t-on, à demander qu'il soit exclu comme indigne. Le gouvernement a pris le sage parti de rester neutre dans cette discussion qui peut avoir pour résultat de diviser et d'affaiblir la majorité, dès les premiers jours de la session. Il ferait mieux encore s'il pouvait épargner aux chambres espagnoles une sorte de répétition des débats qu'ont occasionnés en France l'élection du conventionnel Grégoire en 1817, puis l'expulsion de Manuel en 1823, et éloigner ainsi complètement toute possibilité d'une lutte entre le congrès des députés et les trois collèges qui ont choisi M. Olozaga pour leur représentant. Comme preuve de sa complète neutralité à cet égard, et peut-être même de ses intentions conciliantes, il n'a point hésité à lever toutes les difficultés qui paraissent avoir un moment retardé la délivrance du passeport dont l'ancien ministre avait besoin pour rentrer en Espagne.

La Catalogne est toujours inquiétée par la présence de quelques bandes carlistes. Une colonne d'opérations à la tête de laquelle a dû se mettre le général Breton en personne a été dirigée de Barcelonne sur Figuières. On pense que, dans cette saison surtout, cette expédition ne saurait avoir de résultats importants. Elle aura toutefois pour effet de troubler dans leurs préparatifs les derniers partisans de la cause que le comte de Montemolin transforme de son mieux, en faisant montre d'un amour très vif pour les institutions constitutionnelles. La réception faite au prétendant espagnol dans la cité de Londres, son toast aux institutions de l'Angleterre ont produit ici plus de sensation que les brigandages de la Catalogne. On a vu avec quelque étonnement le rôle accepté par certains personnages dans cette comédie où se trouve compromis le repos d'une nation. Si M. le comte de Montemolin est sincère dans son respect pour les constitutions, comment se fait-il qu'il se prépare à attaquer par la guerre civile et en s'appuyant de quelques bandes fanatiques et mercénaires, celle que le peuple espagnol s'est donnée et qu'il a cimentée de son sang? "Le bruit court, suivant les journaux de Bayonne d'aujourd'hui, que les Anglais ont débarqué sur les côtes de la Catalogne et de Valence 15,000 fusils." Voilà les bruits qu'accroissent les manifestations comme celle à laquelle nous venons de faire allusion.

En Portugal, rien n'est terminé. La situation de la Reine est, de jour en jour, meilleure suivant les uns; elle est désespérée suivant les autres. Macdonald et ses migulistes semblent frappés de la même inaction que Das Antas et Saldanha. On finira, sans doute, par s'en embrasser ou par se battre définitivement.

Le gouvernement de la Suède s'occupe d'une nouvelle constitution. Le Roi de Prusse, dont les intentions libérales se manifestent par d'éternelles promesses a, dit-on, le projet d'inaugurer le système représentatif dans ses états, en instituant des commissions triennales qui auraient le caractère d'états généraux.

En Grèce, les Chambres récemment assemblées, s'occupent du vote de leurs adresses en réponse au discours du trône. Les débats ont été vifs mais, malgré l'absence de Coletti, dont la santé se remet lentement, la majorité est restée au cabinet. On parle verbalement de la réponse faite à la note de lord Palmerston sur les obstacles mis à la rentrée des Candiotés dans leur ancienne patrie; on s'accorde toutefois assez généralement à représenter ce document comme empreint tout à la fois de modération et de fermeté, et comme écrit de façon à ne blesser en rien les susceptibilités du gouvernement anglais.

VICTOR BOHAIN.

ANGLETERRE.

L'ouverture du parlement anglais aura lieu le 19 janvier. Cette date a été parfaitement combinée pour mettre M. Guizot dans l'embarras. En effet, les chambres s'assembleront, en France, le 11 janvier, jour où le roi prononcera son discours. Le 12, les bureaux seront tirés au sort dans la chambre des députés et ils s'organiseront; le 13, la commission de l'adresse sera nommée. Tandis que cette commission délibérera, la chambre des pairs discutera son adresse. Là, M. Guizot sera obligé de parler, et, de quelque dextérité de langage qu'il se montre doué, il faudra bien qu'il prononce des paroles qui engageront et qu'il ne pourra pas rétracter plus tard. En ce moment-là précisément lord Palmerston choisira son terrain pour attaquer son adversaire devant la chambre des communes et pour l'accuser de complicité et de mauvaise foi. Grâce à l'appui de sir Robert Peel, qui lui est assuré, le cabinet whig aura une majorité considérable; avec la chambre des communes commencera la discussion. A la chambre des députés, M. Guizot se trouvera entre ses déclarations à la chambre des pairs et les accusations, les démentis flagrants de son impitoyable antagoniste.

— On assure que lord Palmerston a envoyé à M. Bankhead, ministre d'Angleterre à Mexico l'ordre de réclamer immédiatement du gouvernement mexicain les trois millions de dollars dont Santa-Anna s'est emparé, et de les déposer à bord de la division anglaise qui croise devant Vera-Cruz, pour être restitués aux négociants anglais auxquels ils appartiennent. On dit ou-

core que, faite par Santa-Anna, d'obtempérer à la demande de M. Bankhead, le commodore anglais devra aussitôt faire une démonstration hostile.

— Voici un nouvel exemple de l'abominable cruauté de l'empereur Nicolas :

« Un jeune homme de Varsovie avait été arrêté et conduit à la citadelle : il y fut tellement maltraité qu'en peu de temps il fut atteint d'une maladie de poitrine qui ne laissait plus d'espoir de le sauver. On résolut alors de le rendre à sa famille, et deux ou trois jours avant sa liberté, on permit à sa fiancée de venir le visiter. Au moment où celle-ci le quittait, le prisonnier lui dit à l'oreille : « Fais brûler ma robe de chambre. » Ces paroles furent malheureusement entendues par le geôlier, et, au sortir de la prison, la jeune fille fut saisie, garrottée, plongée dans un cachot et livrée aux tortures pour savoir d'elle où était la robe de chambre. Les bourreaux se lassèrent avant la victime, qui fut rendue à sa famille, mais tellement mutilée, qu'elle mourut au bout de peu de jours. Son fiancé mourut le lendemain. Les funérailles des deux jeunes gens eurent lieu le même jour, à la même heure, dans la même église. Jamais la population n'avait été si nombreuse ni si émue qu'à ce triste convoi, et les draps mortuaires qui avaient recouvert leurs cercueils furent saisis par la foule et partagés en milliers de morceaux ; chacun voulait avoir une relique de ces deux martyrs du patriotisme. »

Un gouvernement qui se permet de pareilles atrocités, ne devrait plus avoir le droit de compter en Europe. Voué à l'exécution des peuples, il devrait être mis au ban des nations ; tout rapport avec lui et ses agents devrait être interdit, et, à défaut d'autres moyens, la réprobation universelle manifestée par un acte éclatant, venger l'humanité qu'il outrage !

— L'amirauté anglaise a l'intention de faire exercer au tir du canon et du fusil tous les hommes valides employés dans les bassins des différents ports militaires. De cette façon on aura sous la main un corps d'hommes capables de faire, en cas de nécessité, le service des batteries ou des vaisseaux rasés. Le gouvernement se propose, dit-on, de construire quelques ouvrages importants à Alderney. Le principal sera une base-lame pour la protection des vaisseaux de guerre.

— On écrit de Portsmouth, le 30 novembre, que lundi matin on a placé le télegraphe sous-marin à travers la rade, depuis Watering-Island, dans les docks, jusqu'à Queen's-Stairs, à Gosport. Il paraît que cette expérience, faite en présence des membres de l'amirauté, a été couronnée d'un plein succès, et que l'eau agit en excellent conducteur, indépendamment de la simplicité de sa construction, ce télegraphe offre des avantages supérieurs même aux télegraphes terrestres. En cas d'accident, on peut le remplacer en dix minutes. Le succès de cette expérience a engagé les inventeurs à établir leur ligne projetée à travers la Manche, entre l'Angleterre et la France, sous les auspices des deux gouvernements.

— Il paraît que les derniers essais de l'appareil destructeur inventé par le célèbre capitaine Warner, et désigné sous le nom de long-range, n'ont pas réussi. De grandes précautions avaient été prises par le capitaine lui-même, afin que les expériences eussent lieu dans les meilleures intentions possibles et hors de la portée d'insultes qu'il supposait animées de malveillance contre lui. Le lieu des expériences a été changé et les commissaires, ainsi que le capitaine, s'y rendirent incognito, voyageant sous des noms supposés. On dit que M. Warner a reconnu lui-même qu'il a échoué, et qu'il cesse de demander un plus ample examen. Le rapport officiel n'est point encore connu. Un officier était tellement convaincu que le capitaine Warner échouerait, qu'il s'était placé à côté du but.

AFFREUSE DÉTRESSE DE L'IRLANDE.

Les nouvelles qu'on reçoit de l'Irlande sont de jour en jour plus horribles ; les journaux de ce royaume et les correspondances irlandaises des journaux anglais publient sur la misère qui la désole, des détails, tels qu'on aurait peine à les croire s'ils n'avaient été avoués même par les feuilles ministérielles, bien qu'elles eussent intérêt à dissimuler la vérité. A la famine, aux rigueurs du froid se joint une fièvre contagieuse qui fait de nombreuses victimes. Les ressources s'épuisent sans qu'aucun adoucissement apparent soit apporté aux souffrances de la population.

Un seul établissement de bienfaisance de Dublin a reçu du comté de Thayo cent soixante-dix lettres de demandes, et dans ces lettres il est fait mention de quarante-sept personnes littéralement mortes de faim. Les maisons de secours sont encombrées, et ont dû ajouter à leurs distributions ordinaires des distributions à domicile et en pleine rue. Dès le matin, des centaines de malheureux hommes, femmes et enfants, couverts de misérables haillons, attendent les pieds dans la neige, sans abri contre la pluie et le froid la soupe qu'on distribue une fois par jour à la porte de ces établissements.

La mortalité de certains districts dépasse beaucoup celle qui a décimé la population lors de l'invasion du choléra. Dans une réunion du comité de secours de S. Kibbereen, le docteur Donovan a effrayé l'assemblée par le relevé qu'il lui a présenté des décès résultant du manque de nourriture ou de vêtements, et il a déclaré que, dans sa conviction, avant la fin du printemps la moitié de la population de ce district aurait été balayée par la famine. A Crokheevin, le curé, après avoir fait plusieurs fois des quêtes pour acheter des cercueils aux indigents, s'est vu forcé de consacrer le produit d'une dernière quête à l'acquisition d'une bière commune qui sert successivement à toutes les victimes de la faim. Avec une aussi horrible détresse, on ne s'attendra plus du nombre de crimes qu'enrégis-

traint les journaux. Les attentats contre la propriété se multiplient d'une manière effrayante, et déjà les assassinats deviennent plus fréquents.

Voici quelques scènes d'intérieur, prises au hasard dans les récits des journaux d'Irlande. Le *Cork Examiner* résume en ces termes les détails qui lui sont transmis de S. Kibbereen par son reporter :

« Du commencement à la fin, ce n'est qu'un funèbre catalogue de famine et de mort. Notre correspondant définit la condition de cette malheureuse cité en disant que les pauvres y meurent comme des bestiaux empoisonnés. Une apathie effrayante, comme celle qui caractérise les gens frappés de la peste, engourdit cette population infortunée. La faim a détruit en elle tout germe de sympathie générale ; le désespoir l'a rendue insensible et en quelque sorte pétrifiée. Elle attend son dernier moment d'un œil morne, avec indifférence et sans crainte. Il n'y a pas une misérable cabane où la mort ne soit déjà. On voit des familles entières couchées sur des restes de paille pourrie qui jonchent çà et là le sol humide, dévorées par la fièvre, et personne n'est là pour humecter les lèvres des malades ou pour soulever leur tête. Le mari meurt à côté de sa femme, laquelle ne semble pas même se douter qu'il est désormais affranchi des souffrances terrestres. C'est le même lambeau de toile qui recouvre les cadavres et les êtres encore vivants, et ceux-ci ne paraissent pas avoir le sentiment de cet horrible voisinage. Les rats viennent chercher leur proie au milieu de cet affreux pêle-mêle, et nul n'a assez d'énergie pour troubler leur festin. Les pères enterrent leurs enfants sans pousser un soupir, dans quelque coin isolé : tombe abandonnée sur laquelle aucune mère aucun ami ne viendra pleurer ! »

Plus loin, le correspondant raconte un des nombreux faits dont il a été témoin dans les environs de Bridgetown :

« Un malheureux était allé à la ville pour vendre des souliers ; cette vente lui produisit 1 shilling 10 deniers (1 fr. 20 cent.). Etant retourné chez lui dans la même journée, il tomba mort d'épuisement et de fatigue. Pendant six jours et six nuits, le corps resta dans le réduit où cet homme avait vécu ; pendant six jours et six nuits, un pauvre enfant, mourant lui-même de faim, resta exposé aux exhalaisons délétères de ce cadavre, sans qu'on eût les moyens de le faire enlever. Le peu d'argent que le défunt avait rapporté avait été absorbé par d'autres frais et quand le dernier farthing eut été employé à acheter une chandelle, quand la lueur blafarde de cette chandelle eut cessé d'éclairer la mesure infecte, les rats accoururent et se mirent à manger le corps déjà en décomposition. »

« De tels faits n'excitent ici, poursuit le correspondant, aucune surprise. Le peuple est habitué à en avoir chaque jour de pareils. »

Ces lamentables tableaux peuvent donner une idée de l'état de l'Irlande.

— L'armée d'Irlande, au mois de décembre 1846, est composée de la manière suivante : 10 régiments de cavalerie, 17 régiments d'infanterie, 2 escadrons d'artillerie à cheval, 9 compagnies d'artillerie et des détachements d'ingénieurs, 4 compagnies de soldat de marine. L'effectif est de 24,000 hommes, auxquels il faut joindre 21,082 pensionnaires enrôlés et hommes de recrutement.

BELGIQUE. — Le paupérisme fait des progrès effrayants en Belgique. Le nombre des pauvres inscrits dans les bureaux de bienfaisance est de 7 à 800,000, sur 4 millions d'habitants. C'est près du cinquième de la population. La proportion est encore plus considérable dans les Flandres, où le paupérisme semble passer à l'état chronique, comme dans la malheureuse Irlande. On attribue les progrès de ce fléau à deux causes : l'une accidentelle, et l'autre organique, le renchérissement des subsistances et la décadence de l'industrie linière occasionnée par la révolution qui s'est effectuée dans les procédés de fabrication.

BADEN. — Il y a eu un changement ministériel dans le grand-duché de Bade. M. le conseiller d'état Nebenius, ministre de l'intérieur, s'est retiré ; il est nommé président du conseil sans portefeuille. Il est remplacé dans ses fonctions ministérielles par M. le conseiller Beck. Il est à croire que ce changement n'aura pas une grande influence sur la politique intérieure du grand-duché.

AUTRICHE. — D'après une correspondance particulière publiée par un journal espagnol, le *Clamor publico*, toute la noblesse de Vienne donne le titre de roi au duc de Bordeaux, depuis son mariage avec la sœur du duc de Modène.

— On écrit de Vienne, le 3 décembre, que le chef insurgé Dembowsky, que l'on avait perdu de vue depuis les événements de la Gallicie, a été arrêté à Cilly (en Carniole), où il avait pénétré à l'aide d'un faux passeport, après s'être tenu caché plusieurs mois en Hongrie.

LETRE ENCYCLIQUE DU PAPE.

La lettre encyclique du pape, adressée à tous les évêques catholiques, et datée du 9 novembre, a été mise en circulation le 23.

Dans ce document, le saint-père commence par jeter un coup d'œil rétrospectif sur le pontificat de Grégoire XVI, dont la mémoire et les actes méritent d'être tracés en caractères d'or dans les fastes de l'Eglise, pour l'admiration de la postérité. Après avoir ensuite exprimé le besoin pressant que, dès son avènement au trône pontifical, il avait ressenti d'adresser une allocution aux autorités ecclésiastiques pour les exhorter à combattre avec énergie et persévérance comme de bons soldats de Jésus-Christ, contre le funeste ennemi du genre humain, il poursuit de la sorte :

« Aucun de vous vénérables frères, n'ignore que, dans l'époque déplorable où nous vivons,

la guerre la plus violente et la plus terrible contre toute l'Eglise catholique a été déclarée par ces gens qui, unis par une association criminelle et formant l'oreille à la sainte doctrine et à la vérité, s'appliquent à évoquer du fond des ténébreuses opinions les plus monstrueuses, et en y ajoutant leurs propres exagérations, cherchent à les répandre parmi le peuple.

« Notre âme est saisie d'épouvante et est pénétrée de la douleur la plus profonde quand nous réfléchissons à cette foule d'erreurs, d'artifices, d'intrigues et d'embûches mis en pratique par les ennemis de la vérité et des lumières et les maîtres les plus consommés dans l'art du mensonge pour étendre dans les cœurs tous les sentiments de piété, de justice et de probité, corrompre les mœurs, confondre les droits divins et humains, ébranler et, si c'est possible, détruire complètement la religion catholique et la société. Dans ce nombre sont non seulement rangés les incrédules et les blasphémateurs, mais encore tous ceux qui abusant de la raison et regardant la parole de Dieu comme l'ouvrage des hommes, s'arrogent audacieusement le droit de l'expliquer et de l'interpréter à leur manière, tandis que Dieu lui-même a institué une autorité vivante qui doit enseigner, confirmer le sens véritable et exact de sa révélation, et de décider par un jugement infaillible tout différend en matière de foi et de morale. »

Le saint-père, faisant allusion à la considération qu'a acquise l'Eglise depuis son établissement, ainsi qu'à son unité, recommande vivement aux évêques d'exhorter leur troupeau à rester invariablement fidèle à ces principes, et à le prémunir contre les indignes séducteurs qui voudraient soumettre à la raison l'Eglise et la parole de Dieu.

Après cette condamnation lancée contre les ennemis de la religion catholique en général, le pape s'élève contre les menées criminelles tramées contre le saint-siège, contre les sociétés secrètes condamnées par d'autres papes ses prédécesseurs, contre ces sociétés bibliques pleines d'astuce qui, renouvelant les artifices des anciens hérétiques, font, dans un esprit contraire à l'Eglise catholique, des traductions de l'écriture dans toutes les langues, et les répandent à grands frais de milliers d'exemplaires.

Le saint-père condamne ensuite ce pervers enseignement de la philosophie, qui corrompt la jeunesse en lui offrant le fiel du dragon dans la coupe de Babylone ; il condamne l'indifférence en matière de religion, l'esprit hostile contre le clergé et les attaques contre le célibat des prêtres, le communisme, si contraire aux lois de la nature, et enfin cette mauvaise presse qui répand par milliers de volumes la contagion du péché. Cette condamnation paraît dirigée sous le point de vue moral et non pas politique.

Le pape exhorte encore le clergé à mener une vie régulière, à observer ponctuellement les doctrines de l'Eglise. C'est ainsi qu'il engage les évêques à ne pas conférer les ordres trop tôt, mais à examiner auparavant si ceux qui se présentent pour les recevoir sont irréprochables à tous égards, en particulier s'ils possèdent les qualités morales et les connaissances nécessaires. C'est à ce but que doit tendre l'éducation des ecclésiastiques dès leur plus bas âge, ainsi que toute l'organisation des séminaires de théologie. Dans l'établissement des séminaires, le saint-père recommande de suivre les décisions du concile de Trêves.

Enfin il engage le clergé, comme le meilleur moyen d'empêcher l'apostasie et d'avancer l'édification, à prêcher la parole de Dieu dans toute sa pureté et sans étalage de fausse éloquence. Il termine sa circulaire en faisant monter ses prières devant le trône de la grâce, en réclamant l'intervention de la Vierge immaculée, de saint Pierre, le prince des apôtres, à qui Dieu a remis les clés du royaume des cieux, de saint Paul et de tous les saints, et en donnant sa bénédiction apostolique.

A la lettre encyclique que nous venons d'analyser est jointe la lettre apostolique du souverain pontife, qui indique un jubilé universel pour implorer le secours divin.

La seule nouvelle importante c'est l'arrivée de notre Gouverneur-Général le comte d'Elgin. Son Excellence, accompagné de Lord Artaut Egerton, et de l'Honorable. Egerton Lascelles, ses aides-de-camp, a quitté Boston mardi soir, est arrivé hier à Philadelphie à 3 heures P. M. Le Maire et la municipalité de cette place lui ont présenté une adresse de félicitations, etc., à laquelle il a répondu en termes très gracieux.

Lord ELGIN a quitté Philadelphie à 3 heures, a passé la nuit à St. Jean hier et est arrivé en ville cette après-midi. Il s'est rendu de suite à Monklands.

Le gouverneur général fixera lui-même le jour où il doit faire son entrée en ville.

Voici le programme des arrangements faits pour recevoir son excellence en cette occasion :

- Une garde d'honneur sera stationnée à la maison du gouvernement.
- 10 Les compagnies du feu, formeront ensuite une ligne le long de la rue Notre-Dame à partir de la maison du gouvernement.
- 20 Les associations des Odd-Fellows.
- 30 L'Association St.-Jean-Baptiste.
- 40 St. Patrice.
- 50 St. André.
- 60 St. Georges.

Une garde d'honneur.

Toutes les sociétés formeront deux lignes le long de la rue Notre-Dame, de manière à laisser passer le gouverneur et son escorte.

Le maire et la corporation doivent recevoir son excellence venant de Monklands, à la barrière du faubourg St. Antoine et l'accompagneront à la Maison du gouvernement.

L'Honorable L. H. La Fontaine était assez bien hier, pour sortir. C'est la première fois qu'il a pu le faire, depuis qu'il est tombé malade le premier Novembre.

Les souscripteurs aux tableaux du chemin de la croix commandés à Rome par M. Quiblier, il y a environ deux ans, apprendront avec plaisir que ces tableaux viennent d'arriver à Boston par le steamer *Hibernia*, et qu'on les attend incessamment dans notre ville. Ils sont au nombre de quatorze, d'environ 12 pieds de largeur sur 8 à 9 de hauteur, fait par un artiste éminent de Rome, et copiés pour la plupart d'après les dessins des grands maîtres. Ce sera la collection la plus considérable et la plus précieuse que nous ayons encore eu dans ce pays ; ces tableaux sont destinés pour notre église paroissiale, et seront appuyés, nous dit-on, sur la balustrade du jubé inférieur, entre chaque colonne. Nous nous réjouissons donc de ce que la trop grande nudité de l'intérieur de notre temple va enfin disparaître sous de riches peintures, et nous espérons que ce chemin de la croix sera bientôt inauguré et ouvert à la piété des fidèles.

On se rappelle que notre compatriote, Mr. Plamondon de Québec avait exécuté, ces années dernières, un chemin de la croix pour notre église ; et nous avons toujours regretté que, soit par erreur, ou faute de directions suffisantes, cet artiste ait introduit dans sa série de tableaux quelques sujets qui ne s'accordaient point avec les stations prescrites dans le livre du chemin de la croix ; ce qui a été cause, nous dit-on, que son chemin n'a pu être admis par les autorités ecclésiastiques, malgré les démarches pressantes prises à cet effet ; et nous le regrettons d'autant plus que la plupart de ces tableaux étaient, au dire de connaisseurs, d'un mérite peu ordinaire. Espérons que l'on n'aura pas le même reproche à faire à celui qui nous vient d'arriver.

A une assemblée du Bureau des Directeurs du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, tenue le 22 du courant, l'Honorable A. N. Morin a été élu Président du Bureau, et John Frothingham, écrivain, Vice-Président.

Sir James Hope, quitte le commandement militaire du District, et est remplacé par le Major Général Gore. Le Député Col. Fraser est le successeur du Général Gore comme Quartier-Maître-Général.

On vient de recevoir à l'évêché des lettres de Mgr. de Montréal ; l'une est datée du 1er décembre, le jour même où Sa Grandeur laissait Paris pour Lyon ; l'autre est du 11 et écrite de Marseille, quelques heures avant son embarquement sur le *Telamago* pour Civita-Vecchia ; la troisième est de Rome même ou Sa Grandeur arriva le 15 décembre, en parfaite santé. Notre pieux évêque s'est hâté d'arriver à la Ville-Saine pour y participer aux grâces du Jubilé ouvert à Rome le 6 décembre, et qui devait se terminer le 27 du même mois.

En France, l'évêque de Montréal a visité un grand nombre d'établissements religieux et de charité où il a reçu partout l'accueil le plus flatteur et le plus encourageant. En visitant la Trappe du Port-du-Salut, il eut la consolation d'y voir un de ses diocésains, le Frère Ménard qui, dans cette visite inattendue ne cessa de verser des larmes de joie et d'attendrissement, tout en répétant combien il était heureux dans sa nouvelle carrière. Le Frère Ménard doit faire ses derniers vœux, dans quelques mois.

Mgr. Blanchet, l'archevêque de l'Orégon, était à Paris le 3 décembre, où il officiait à l'occasion de la fête de St. François Xavier. Le révérend M. Lafont, attaché à la desserte de l'église des Français à New-York, se trouvait à Paris à cette époque, il y prêcha un sermon de circonstance qui intéressa, nous dit-on, vivement ses auditeurs en faveur du Canada et des églises de l'Amérique. Mgr. l'archevêque Blanchet a dû laisser l'Europe, à la fin-janvier, pour sa sainte mission. — MM. Rousse et A. Trudeau, qui accompagnent Mgr. Bourget en Europe, sont entrés au noviciat des RR. PP. Oblats à Notre-Dame de l'Osier, la veille de la Conception ; le R. P. Léonard était retenu à Marseille, pour les affaires de sa maison ; M. Bayle était resté à Paris, ainsi que M. Quiblier. M. Pinsonnault, dont la santé était très-précaire, s'était rendu immédiatement en Italie pour y profiter d'un climat plus favorable.

(Mélanges Religieux.)

La Banque d'Épargne de la Cité et du District, No. 45, Grande Rue St. Jacques.

Cette excellente Institution, si bienfaisante, surtout pour les classes ouvrières, est bien appréciée par la population de Montréal et a déjà acquis un haut degré de popularité. Sa prospérité croissante vient de décider les directeurs à élever l'intérêt sur les dépôts à CINQ PAR CENT.

Nous ne saurions trop recommander à toutes les classes de notre société, de placer dans cette Banque, quelques épargnes. La moindre somme ainsi déposée, donne des idées d'ordre d'économie, et le désir, l'ambition d'augmenter ce dépôt. Souvent quelques louis ainsi épargnés et placés à intérêt, ont été l'origine et la source d'une grande fortune, presque toujours d'une honnête aisance.

Extrait des minutes d'une assemblée spéciale du Bureau des Directeurs tenue mardi, le 26 du courant, à laquelle assemblée, un état des affaires de l'Institution fut soumis par le Secrétaire et Trésorier, sur quoi il fut résolu : —

« Que l'état maintenant produit justifie pleinement le Bureau d'avancer le taux de l'intérêt à CINQ PAR CENT sur tous les dépôts fait depuis et après le premier Janvier courant. »

DÉPART POUR L'EUROPE. — MM. J. L. Beaudry et E. Dorion, de la maison A. Prevost sont partis hier afin de s'embarquer pour l'Europe dans l'*Hibernia* qui part de Boston le 1er Février. Nous sommes heureux de voir le succès qu'ont obtenu nos jeunes compatriotes.

dans le commerce depuis quelques années. Un grand nombre font déjà des importations considérables.

PRENEZ-GARDE ! — On nous dit que mardi dernier pas moins d'une vingtaine de personnes de la campagne ont payé l'amende pour être venus en ville avec leurs anciennes voitures d'hiver.

Un journal de St. Jean (N. B.) au sujet de la Poste, dans les colonies, manifeste l'espoir que les Chambres de cette Province qui doivent s'être réunies hier, renouvelleront leurs demandes au Gouvernement Impérial, pour faire réduire les taux exorbitants qui se prévalent dans les colonies par le département de la Poste.

CORRESPONDANCES.

- P. C., St. Hilaire.—Reçu remise.
- T. D., Belœil.—Nous ferons droit à votre lettre.
- R. D., Gaspé.—Reçu remise.
- A. R., Berthier (Québec).—Reçu remise.

BULLETIN COMMERCIAL.

LIVERPOOL, 5 Janvier.

Le prix de la fleur et du grain s'élève de jour en jour. Lundi dernier, le 4, le prix s'était élevé de 3s. à 4s. le quarter, et même 5s. à 6s. de plus que la semaine précédente. Le prix du blé blanc anglais à Liverpool est monté jusqu'à 11s. à 11s. 9d. par 70 lbs.

La fleur du Canada et des Etats-Unis est cotée à 38s. à 39s. On dit qu'au départ du steamer elle était rendu à 41s. à 42s.

Le blé rouge Canadien est à 9s. 9d. à 10s.—Blanc 10s. 3d. à 10s. 6d.—Poils blancs Canadiens 57s. à 58s.—Alcalis 20s. à 27s. 6d.—Beurre Canadien 70s. à 72s.—Canada Prime Mess 56s. à 58s.

Dernier avis aux Retardataires.

Nous regrettons d'avoir à prévenir quelques uns de nos abonnés, que nous allons rayer leurs noms de nos listes, s'il ne paient immédiatement la balance de leur abonnement de 1846.

Aux Instituteurs

MM. les Instituteurs du Canada qui veulent avoir la *Revue* et l'*Album* à moté prix doivent payer un an d'avance d'ici au 1er mars prochain.

Naissances.

A Saint-Régis, (Près de Saint-Constant), le 22 de Novembre dernier, la Dame de Monsieur Narcisse Brossard, Cultivateur, a mis au monde un fils. En cette ville, cet après midi, la Dame du juge C. Mondlet a mis au monde, une fille.

Mariages.

En cette ville, mardi, le 26 du courant, par Messire Fay, Robert Cartier, écrivain, médecin, de Beauharnais, à Dlle. Marie-Louise Debeck, de Montréal.

Décès.

A Peterboro village, Haut-Canada, le 20 du présent Dame Louise-Emilie Leprohon, âgée de 48 ans, épouse du Dr. John McNabb, écrivain. A St. Constant, le 22 du présent, M. Pierre Parent, âgé de 48 ans, époux de Dame Angélique Leducq ; il a été inhumé le 25, dans l'église du lieu, en présence d'un concours nombreux de parents et d'habitants de cette paroisse.—Communiqué. En cette ville le vingt du courant, après une courte maladie soufferte avec la plus grande résignation. Dame Wood native d'Ecosse. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux et trois enfants en bas âge.

SLEIGHS ! SLEIGHS ! SLEIGHS !

LES soussignés disposent maintenant de leurs fonds étendu de voitures d'Hiver, à une réduction de 25 POUR CENT de leurs prix ordinaires.

M. & P. GAVIN, Coin des rues Bleury et Craig.

Montréal, 29 janv.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel.

AVIS public est par les présentes donné que M. Louis G. Normandeau de l'Assomption, et Dame Thérèse Normandeau, veuve de feu Pierre Auger, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée au soussigné tant que les dettes de la succession Normandeau ne seront pas acquittées, ainsi que comportait la dite procuration faisant partie de l'acte de partage passé devant MM. Girouard et Brault, notaires, et tel que le leur a intimé le soussigné par le ministère de M. C. A. Brault, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quelque affaire à régler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au soussigné, comme par le passé.

LOUIS DELAGRAVE, Procureur des héritiers Normandeau.

29 janv.

AVIS.

Tous les membres de l'*Institut Canadien* sont priés de se rassembler à la CHAMBRE des NOUVELLES, CE SOIR, à HUIT heures pour affaires urgentes. Par ordre C. H. JAMONTAGNE, Sec.

AVIS.

LES Soussignés, propriétaires et tenanciers du village de St Hyacinthe...

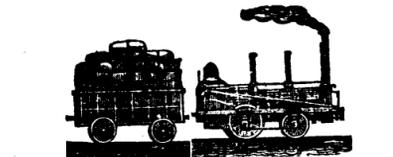
MAURICE BUCKLEY, JEAN LABATTE, Et. LECLERC, L. ARCHAMBAULT, Jos. BISTODÉAU, L. ARCHAMBAULT, D. G. MORISON, F. CADORET, M. PLAMONDON, P. E. LECLERC, L. R. BLANCHARD, M. LAFRANÇOISE, C. BEAUREGARD, L. P. R. BLANCHARD, J. B. ST. DENIS, A. A. PAPINEAU, LEONARD BOIVIN, L. A. DESSAULLES, GEO. F. BARNES.

SITUATION D'INSTITUTRICE DEMANDÉE.

UNE Dame veuve d'origine anglaise désire trouver une situation, dans une école à la ville ou à la campagne...

Montréal 15 janvier 1847.

CHEMIN DE FER DU CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT.



L'ASSEMBLÉE annuelle des Actionnaires de cette institution aura lieu au Bureau de la Compagnie...

Le fauteuil sera occupé à midi précis.

Bureau du Chemin de Fer Montréal, 5 janvier 1847.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

Montréal, petite rue St. Jacques No. 18, 24 déc 1846

L'ASSEMBLÉE annuelle et générale des Propriétaires du capital inscrit par la Compagnie du chemin de St. Laurent et de l'Atlantique aura lieu à ce Bureau...

29 déc.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE. Propriétaires: J. A. LABADIE, N. P. Agents: G. LEBLANC, O. GOUIN.

ABBU RIPPERAIRE DE MUSICAL REVUE CANADIENNE, A VENDRE A CE BUREAU. LE PREMIER VOL. COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1846.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

Montant du aux personnes qui ont déposé le 31 Aout 1846. £10,603 1 5

Montant dû aux personnes qui ont déposé à cette date. £16,833 17 4

Montant de la Banque ser ouverte comme d'ordinaire TOUS LES JOURS DE DIX heures à TROIS, et les SAMEDIS et les LUNDIS DE SIX à HUIT heures.

Par ordre du Bureau JOHN COLLINS Caissier.

Banque d'Epargne de la Cité et District de Montréal, 4 déc. 1846

DILIGENCE

ENTRE Montréal et Québec.

TRAJET EN DEUX JOURS.

Le Public est respectueusement informé que les Soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montréal et Québec TOUS LES JOURS, (excepté les Dimanches).

Elle partira de l'Hotel Leblanc à Montréal Place de la Douane.

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables.

Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.

La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel Bernard et à l'Hotel de M. Ostrom.

Le Bureau de la Diligence sera tenu à l'HOTEL LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure.

Tout bagage extra doit être laissé au Bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

W. ROBINSON, Propriétaires, T. & T. LECOMTE, Montréal, S. & C. HOUGH, Propriétaires, MICHEL GAUVIN, Québec, Agens à Montréal, G. LEBLANC, Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN, 1 décembre.

F. CARLISLE, DOREUR

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoye et vernit les vieilles peintures etc, etc.

No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et cie.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, à des prix modérés.

28 juillet, 1846.

AVENDRE ou A LOUER,

UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, bûche de Mais, Prunier et autres bâtimens.

Pour les conditions s'adresser à M. Pierre Verdon, au dit village St. Laurent; à M. François Desautels, Montréal, ou au soussigné J. A. LABADIE, N. P.

A VENDRE de gré à gré.

UN Superbe terrain situé au faubourg St. Antoine de cette Ville, de 55 pieds de front sur toute la profondeur qu'il y a depuis la Rue St. Antoine, où il est borné en front, jusqu'à la Rue St. Janvier où il est borné en arrière par un côté à Henry Lamb Ecr. et d'autre côté ou représentans Koester, avec deux maisons et autres bâtimens construits.

Pour les Conditions s'adresser au Soussigné, J. A. LABADIE, N. P.

12 janv. 1847.

AVIS.

Le Soussigné ayant loué l'Etage inférieur du No 1741 rue Notre-Dame pour y recevoir les Diverses Marchandises destinées à l'Encaen, il demande l'encouragement du Public dans cette branche d'affaires et il espère le contenter par son assiduité et son exactitude.

Les ventes du soir, les LUNDIS, MERCREDIS, et VENDREDIS, à SEPT heures P. M.

JOHN JONES Tattersalles

Montres, Bijouteries, ET AUTRES ARTICLES, Qui peuvent être offerts comme Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

Le Soussigné prend la liberté d'attirer l'attention des chefs de famille et des jeunes Messieurs, sur son assortiment choisi et varié de Montres en Or, de Dames et de Messieurs, Bagues et Pendans d'oreilles, Epinglettes, Porte-Crayons en Or et en Argent, petites Pendules dans le dernier goût, Argenterie, Instrument de Musique, et autres Articles de goût et de fantaisie, qui peuvent être offerts comme cadeaux.

Son assortiment se compose d'articles nouvellement importés et n'en cède en rien sous le rapport de l'élegance, du fini et de la solidité, à tout ce qui a été offert en vente jusqu'à présent dans la Cité.

L. P. BOIVIN. Rue St. Paul, Marché Neuf, 22 décembre.

TRAITE sur les Lois Civiles DU BAS-CANADA.

Par Henri Desrivieres Beaubien.

TROIS VOLS., IN-8.—PRIX 20s.

En Vente Chez E. R. FABRE, et Cie.

Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3. 9 déc.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES.

No. 127, Grande rue St. Laurent.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, quelques portes plus l'in que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitans de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et approuvés par la mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une manière à mériter une part du patronage public. S. s. prix en toute circonstance seront raisonnables. M. G., a en mains une grande variété de Sleighs. Les réparations et le peinture de voiture seront faites avec ponctualité et la plus grande attention.

Montréal, 9 déc. 1846.

PELLETERIES.

Le soussigné a maintenant reçu par le GREAT BRITAIN, LADY SEATON et le ZEALOUS son assortiment ordinaire et choisi de Pelleteries, consistant en Martre naturelle, Ecuréuil, Renard, Castor, Neutria, Vison, Loure, Loup marin lustré et naturel et aussi des souliers de Chevreuils de Lorette et des Raquettes.

A vendre à bon marché à l'ancien établissement, maison de Chapellerie de Londres, une porte au nord-est la place d'armes, rue Notre-Dame.

ANDREW HAYES. Decembre.

BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

Nouvelle Pharmacie.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HOTEL DONEGANA.

Les soussignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitans de Montréal et des environs, qu'il s'ont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTÉ lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.

Les soussignés ont aussi un assortiment étendu de bûches de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr ROSENSTEIN praticien Homéopathe, de Montréal.

—Aussi: Un grand nombre de célèbres MACHINES ÉLECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.

Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les soussignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.

Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il y sera constamment assidu afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine.

Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude.

MARCELLIN COTÉ & CIE. 31 juillet 1846.

BRAZEAU & JOUTRAS, Marchands Tailleurs,

Rue St. Paul, No. 123, VIS-A-VIS LE MAGASIN DE ROBERTSON, MASSON & CIE. 6 nov.

PENSION.

DEUX ou TROIS PERSONNES désirant pensionner dans une MAISON PRIVÉE, trouveront tout l'accueil possible en s'adressant au No. 24, Rue St. Vincent. 24 nov. 1846.

Terre à Vendre A LA COTE DES NEIGES.

Le soussigné offre en vente, une TERRE avanta geusement située à la Côte des Neiges, paroisse de Montréal, d'une arpent et demi de front sur le chemin du Roi, sur seize arpents de profondeur; Des Titres incontestables seront donnés à l'acquéreur. Cette magnifique terre avoisine le nouveau Cimetière de Trafalgar et offre aux familles une excellente occasion d'acquérir une résidence agréable à la campagne, à un mille et demi de distance de la ville.

S'adresser à SERAPHIN BEAUTRON dit MAJOR. Tissierand à St. Laurent. Montréal, 5 Jan., 1847.

BAPTISTE GARANT.

Agée de 16 ans, (avec des cheveux brun.)

DE la Paroisse de St. Rémy (DU RANG DES CORDON) est parti de la demeure de son Père Dimanche le 18 octobre dernier, sans aucune raison quelconque. Il était habillé en étoffe grise avec un chapeau de soie noire, et des bottes françaises. Ceux qui donneront information à son père à St. Rémy ou à ce Bureau seront généreusement récompensés, et les dépenses qu'il aura faites seront bien payées.

Bureau de l'Aurore des Canadas. Méalontr 10 Nov. 1846.

IMPORTANT AUX MARCHANDS & C.

LES Soussignés, agens en Canada pour la vente des MOULINS de FITZGERALD, informent le public qu'ils ont reçu plusieurs de ces célèbres Moulins qu'ils offrent en vente.

DESRIVIERES & DEMPSY, No. 23, rue St. François-Xavier. 10 nov.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fonderies des Etats-Unis, entr'autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattsburgh, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poèles Banner, Victory, Farmer, Troy et Air tight, et les célèbres Poèles de cuisine à patente de Buck, poeles de salon à grille, Panel box Nursery Stoves, les compagnons d'Hyver, p. eles de salles Air tight, à air tempéré, et richement ornés. Les poeles patentés de Buck et les poeles Air tight de Troy, sont adaptés également à brûler du bois, du charbon ou coke, et seront vendus, à l'essai pour un mois. Il ne faut que s'en servir pour en être satisfait. Les poeles de salons, Air tight, (de différent patrons et grandeurs) sont d'un fini parfait, d'une apparence chaste et belle, embellis par des ornemens de bon goût et supérieurs en qualité et sous le rapport de la forme à tout ce qui a jamais été offert en ce genre sur le marché. Ces poeles de salons sont vraiment des meubles élégants et à bon marché et comme ils sont construits sur le principe des Air tight, ils sont expressément calculés pour donner beaucoup de chaleur avec peu de combustible. La quantité d'ouvrage en relief, augmente la surface rayonnante de manière à lui donner le double du pouvoir d'un poêle de même dimension construit sur l'ancien plan.

Les cylindres pour brûler le charbon ou le coke pour des passages, anti-chambres ou bureaux etc., sont simples de construction, joignant à la fois, l'élegance, la beauté du travail, l'économie du charbon, et la durée; une visite est respectueusement sollicitée.

BARRETT & HAGAR, 109 rue St. Paul. 23 Octobre.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc.

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80.

Le Soussigné vient, de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent:—

Montres en or émaillées pour Dames, Montres du riches du Messieurs, Chaine-Gardes en or, Chaines-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornemens en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, do Simples do Epinglettes à camée, do topaz et émailées, Bagues d'oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritures (Lad es compagnons), plumes en or et plumes en acier.

Fusils, Brasses, Pauciers Français. Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, —ATTENDU AUSSI—

UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erronanga de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc., Montréal, Juillet, 184

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits. 9 octobre 1846.

PORCELAINES,

FAYENCE ET VERRERIES. 1200

Paniers et Boucaults contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'empacé originairement ou réempacé par douzaine, à la demande des acheteurs.

H. B. SMITH & Co. Rue St. Paul, 11 sept.

MONTRES EN OR

RECEMMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Feuille d'Erable en relief. A vendre par L. P. BOIVIN. Marché-Neuf, 6 oct.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS. 15 TONNES Rum Jamaïque, 10 Barriques Brandy Martel et Hennessy, 10 ditto Gin de Keupa, 40 Balles Bouchons, 30 Quarts Vinaigre, 100 Caisses Chandelles de Damoulin et Supermaceti. DESRIVIERES et DEMSEY.

Le Soussigné étant devenu acquéreur de toutes les créances dues à la FAILLITE de NOEL CINQ-MARS, avertit ceux qui doivent à la dite faille de venir payer immédiatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la Rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat. L. LOUIS PLAMONDON. Montréal, 15 déc. 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Côté, derrière la banque de Montréal,

M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les états, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque, M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier.

On ne paye rien pour voir. 13 oct.

NOUVELLES MARCHANDISES.

BEAUDRY ET FRERE,

No. 127, RUE NOTRE-DAME. (Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albion, le Caladonia, l'Eronanga et le James Cumprbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivantes, savoir: Châles de toutes descriptions Cashmere et mouss. de laine du dernier goût Soie careauté et autres descriptions Draps pilots et castors, différentes couleurs Doekin et Casimir Draps fins pour Dames et Messieurs Etottes à veste, du dernier goût Flanelles, Couvertes et Plaid. Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président, H. Muibolland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tuly, Damase Masson, Joseph Bourret, Joseph Grenier, P. Beaubien, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET qui payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de £50 et au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme. On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT. Par ordre du Bureau. JNO. COLLINS, Secrétaire. Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hôtel. 2 juin 1846.

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situés à environ 4 milles de la Rivière-du-Loup, ont été loués pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demandent.

Les personnes suivantes qui ont été nommées Agens en auront constamment à vendre; à Montréal, chez MM. HARKIN & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez MM. LARUE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

FAITES ATTENTION TAPIS A L'HUILE.

VENDRE au magasin de Marché à Font, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grand-ours assortis, pour Chambre, Passage et Escalier, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et Soies Cirés pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Caps et Manteaux, etc.

A LOUER. UNE MAISON en pierre à deux étages avec tagement situé dans le village de Nicolet-avec cave, hangard, écurie, jardin et autres dépendances. Cette place a été occupée depuis huit ans par M. Woodworth. Pour les conditions s'adresser au propriétaire sur les lieux. L. S. BEAUCHEMIN. 23 crober.

J. P. Leprohon, Avocat,

A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE